



Prévenir les désordres,
améliorer la qualité
de la construction

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

OCTOBRE 2020

Le Dispositif REX Bâtiments performants® renforcé en 2020 et 2021 après 10 ans de partage de retours d'expériences

Un outil unique à l'avant-poste de la construction de demain

Le Dispositif REX Bâtiments performants® (REX BP®) a été conçu et développé par l'Agence qualité construction (AQC) suite aux évolutions rapides qui ont bouleversé le secteur de la construction. Il accompagne depuis 2010 l'ensemble des acteurs de la filière en permettant **une identification précoce des risques émergents et des non-qualités qui impactent les performances de ces bâtiments précurseurs** (consommation énergétique, confort, qualité sanitaire...). Il répond ainsi aux enjeux des politiques publiques **pour ancrer de manière durable des pratiques responsables, les partager et en faire des retours d'expériences capables d'essaimer dans les territoires**. Cet outil unique est soutenu par l'ADEME depuis 2010 et financièrement par l'AQC et par le programme PROFEEL¹ pour la période 2020-2022.

¹ Programme de la Filière pour l'innovation en faveur des Économies d'Énergie dans le bâtiment et le Logement

Le Dispositif REX BP® en chiffres

Acteurs : 84 enquêteurs / 150 experts mobilisés / 4 500 acteurs rencontrés / 15 centres de ressources du Réseau Bâtiment Durable impliqués

Bâtiments audités (la moitié des bâtiments audités sont des rénovations) : 14 000 constats / 1 600 bâtiments performants audités en métropole / 200 dans les DROM / 60 bâtiments en Italie ans le cadre du projet A2E / dont 610 bâtiments visant le niveau BBC ou RT 2012 / dont 190 bâtiments visant le niveau passif / dont 520 visant le niveau BBC rénovation / dont 65 bâtiments réalisés à l'aide d'outils BIM / dont 15 bâtiments intégrant la démarche E+C-

Répartition par usage des bâtiments visités : 30 % de maisons / 25 % de logements collectifs / 21 % de bureaux / 24 % d'ERP

Une méthode éprouvée pour évaluer le confort des bâtiments performants

Le Dispositif repose concrètement sur l'**audit *in situ* des bâtiments, basé sur l'observation et la réalisation de mesures**. Il s'appuie aussi sur l'**interview** des occupants de ces projets et des professionnels qui ont participé aux différentes phases de leur élaboration. Sa méthode permet de valoriser et de capitaliser les retours d'expériences et s'en servir comme leviers d'amélioration de la qualité. Après une étape de consolidation et d'analyse des données recueillies par des experts, **les enseignements tirés grâce à cet apprentissage par l'erreur sont valorisés pour faciliter la montée en compétences des acteurs de la filière**. Ils sont ensuite largement diffusés au travers d'outils pédagogiques et publications mis à la disposition gratuite de toutes les parties prenantes de la construction : rapports thématiques de la collection «12 enseignements à connaître», [mallette pédagogique](#) en ligne, vidéos sur [la chaîne YouTube AQC TV...](#)

Suivre le Dispositif REX BP® sur Facebook : [@DispositifREXBP](#)

Un dispositif renforcé en 2020 et 2021 avec de nouvelles enquêtes et ressources

En 2020 et 2021, le Dispositif REX BP® s'intensifie avec le déploiement de deux projets phares, la publication de nouveaux rapports thématiques et outils pédagogiques et la mise en ligne sur la [chaîne YouTube AQC TV](#) d'un [court-métrage dédié](#) qui, dans l'esprit d'une enquête policière, met en scène la réalisation de la méthode.

Le projet REX RÉNOVATION en métropole

200 bâtiments performants rénovés sont visités par 10 enquêteurs en métropole. Ces enquêtes donneront lieu à la réalisation de 10 rapports thématiques et 10 vidéos pédagogiques. Les thématiques, choisies pour leurs caractéristiques et fonctionnements particulièrement sensibles dans le cadre d'une opération de rénovation, sont : Isolation des combles / Isolation des planchers bas / Isolation des murs / Ventilation SF (Simple Flux) / Ventilation DF (Double Flux) / Chauffe-eau-thermodynamique / Chaudière bois / Pompes à chaleur / Biomasse / Dimensionnement des équipements / Solutions d'éclairage.

Dans ce cadre, **un MOOC sortira au printemps 2021 pour favoriser les bonnes pratiques et mettre l'accent sur les points de vigilance lors d'un projet de rénovation**. Il est réalisé en partenariat avec l'ASDER¹ et sera hébergé sur la plateforme MOOC Bâtiment Durable.

¹ Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables

Le programme OMBREE dans les territoires ultramarins

OMBREE, Programme inter Outre-Mer pour des bâtiments résilients et économes en énergie, a pour mission de contribuer à la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires des DROM. Piloté par l'AQC, il s'appuie sur de solides partenaires locaux dans chacun des territoires visés.

80 bâtiments performants construits ou rénovés sont en cours d'audit et donneront lieu à la réalisation de **quatre Rapports et de vidéos**, aux **thématiques spécifiquement liées aux conditions climatiques de ces territoires** : aux Antilles (Guadeloupe et Martinique), les protections solaires, la ventilation naturelle et la végétalisation / En Guyane, les isolants thermiques / À La Réunion, les systèmes de climatisation et l'eau chaude solaire.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – CONFÉRENCE DU 5 OCTOBRE 2020

Le Dispositif REX BP® renforcé en 2020 et 2021 après 10 ans de partage de retours d'expérience

Des ressources pédagogiques perfectionnées et des restitutions publiques dans les territoires

La mallette pédagogique va être étoffée par **10 nouvelles études de cas, 10 QCM et 200 photos commentées** des non-qualités constatées sur le terrain et des bonnes pratiques de mise en œuvre. **Dix nouvelles vidéos/tutoriels** seront également réalisés et paraîtront tout au long de l'année 2021. **Des restitutions publiques des enseignements des bâtiments audités** dans le cadre du [projet REX RÉNOVATION](#) auront lieu au cours du premier semestre 2021 en régions dans l'objectif de commenter les résultats, présenter les livrables, sensibiliser les acteurs sur les retours d'expériences.

L'Agence qualité construction (AQC), association reconnue d'intérêt général, a pour vocation la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction, dans le but de faire progresser collectivement la filière et les acteurs du terrain.

Créée en 1982, son histoire prend racine dans le dispositif de la loi « Spinetta » relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Lieu de travail et d'échanges de 47 organismes membres mobilisés autour de la qualité de la construction, l'AQC dispose de trois commissions spécialisées : la Commission Observation, la Commission Prévention Produits mis en œuvre et la Commission Prévention Construction. Son action constante s'inscrit dans la volonté partagée des différents acteurs de la construction de relever les défis de réduction de la non-qualité, et ainsi agir pour une construction plus résiliente et pérenne.

Pour optimiser sa démarche de prévention, l'AQC dispose de bases de données uniques, ciblées sur la connaissance et l'identification de pathologies existantes, récurrentes ou à venir. L'ensemble de ses travaux lui permet de développer des outils pédagogiques destinés à aider les professionnels sur le terrain dans leurs pratiques quotidiennes.

<https://qualiteconstruction.com>

Les réseaux sociaux de l'AQC :

Twitter : [@AQC_FR](#)

LinkedIn : [Agence Qualité Construction](#)

YouTube : [AQC TV](#)

Contact Presse : CAMPAGNE

Patricia DESMERGER

Tél. : 06 07 47 34 77 – 01 42 02 45 44

E-mail : patricia.desmerger@orange.fr

Manuella ARNOLD

Tél. : 06 79 12 89 28

E-mail : manuella@mflcommunication.com